

Modèle CCYC : ©DNE

Nom de famille (naissance) :

(Suivi s'il y a lieu, du nom d'usage)

Prénom(s) :

N° candidat :

N° d'inscription :



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Né(e) le :

(Les numéros figurent sur la convocation.)

1.1

ÉVALUATIONS COMMUNES

CLASSE :

EC : ☐ EC1 ☐ EC2 ☒ EC3

VOIE : ☐ Générale ☒ Technologique ☐ Toutes voies (LV)

ENSEIGNEMENT : histoire-géographie

DURÉE DE L'ÉPREUVE : 2 h

Niveaux visés (LV) : LVA LVB

CALCULATRICE AUTORISÉE : ☐ Oui ☒ Non

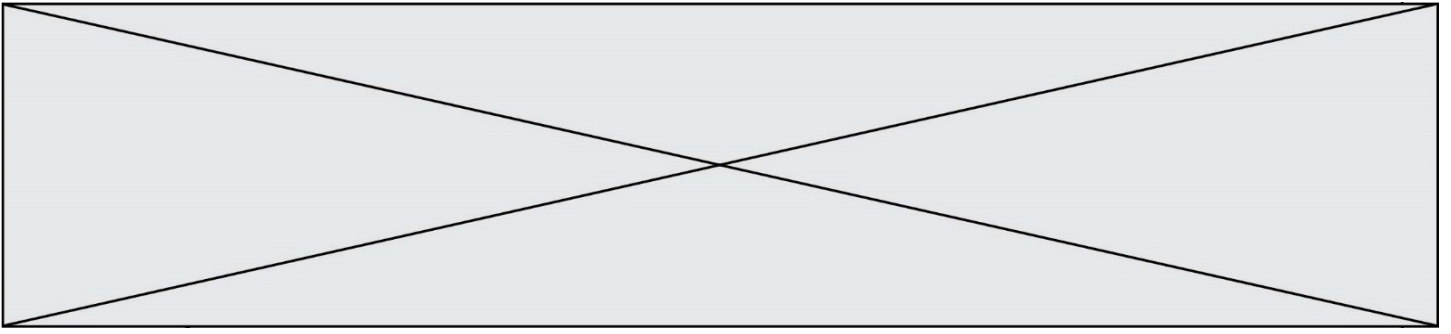
DICTIONNAIRE AUTORISÉ : ☐ Oui ☒ Non

☐ Ce sujet contient des parties à rendre par le candidat avec sa copie. De ce fait, il ne peut être dupliqué et doit être imprimé pour chaque candidat afin d'assurer ensuite sa bonne numérisation.

☐ Ce sujet intègre des éléments en couleur. S'il est choisi par l'équipe pédagogique, il est nécessaire que chaque élève dispose d'une impression en couleur.

☐ Ce sujet contient des pièces jointes de type audio ou vidéo qu'il faudra télécharger et jouer le jour de l'épreuve.

Nombre total de pages : 6



Première partie : questions (sur 10 points)

Histoire :

1. Sur votre copie, recopiez la liste ci-dessous et associez à chaque événement la date correcte parmi les propositions :
 - a) Les Japonais bombardent Pearl Harbor.
 - b) Les Alliés débarquent en Normandie.
 - c) L'Allemagne envahit la Pologne.
 - d) Les Soviétiques remportent la bataille de Stalingrad.

Propositions de dates :

1^{er} septembre 1939 - 10 mai 1940 - 7 décembre 1941 - 2 février 1943 - 6 juin 1944 - 9 août 1945.

2. Définissez ce qu'est la guerre froide.
3. Caractérisez les régimes totalitaires.

Géographie :

4. Citez deux canaux et deux détroits internationaux.
5. Parmi les trois propositions suivantes, choisissez et recopiez la définition qui correspond à la notion de « plateforme multimodale » :
 - a) Vaste espace urbain de plusieurs dizaines de millions d'habitants composé de villes reliées par un réseau dense de communications.
 - b) Lieu d'échanges dans lequel les marchandises ou les voyageurs changent de mode de transport.
 - c) Zone géographique d'un pays présentant des avantages fiscaux afin d'attirer les investissements et développer l'activité économique.

Modèle CCYC : ©DNE

Nom de famille (naissance) :

(Suivi s'il y a lieu, du nom d'usage)

Prénom(s) :

N° candidat : N° d'inscription :

(Les numéros figurent sur la convocation.)

Né(e) le :

 Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

1.1

Deuxième partie : analyse de document(s) (sur 10 points)

Le candidat choisit l'un des deux sujets.

Sujet d'étude 1 : la guerre d'Algérie

Document : Témoignage de Remo Serres en 2003, appelé en Algérie

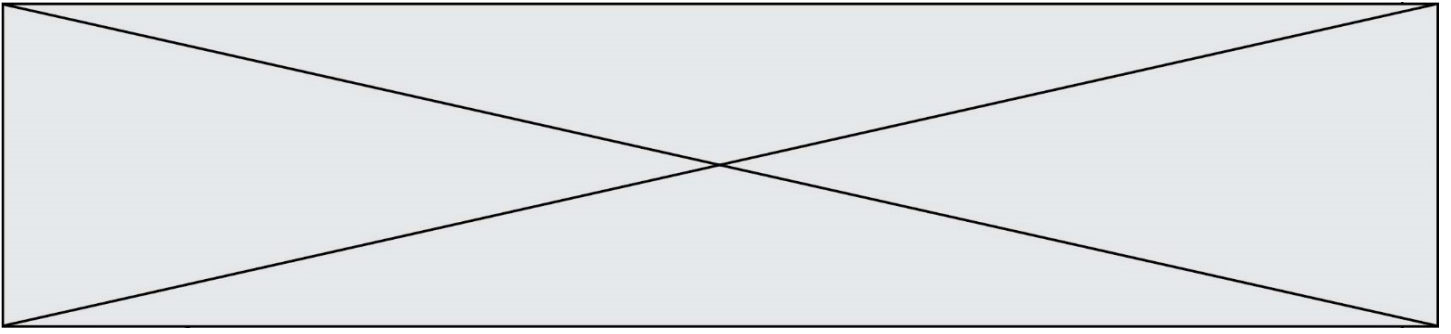
Rémi SERRES est né en 1938 dans une famille paysanne de l'Aveyron.

« Quand je repense à l'Algérie, je revois d'abord la guerre, la misère, la torture et la mort. Le 7 mars 1958, je me retrouve en Algérie. L'Algérie j'en ai entendu parler mais je ne sais pas vraiment ce qui s'y passe [...]. Après mes quatre mois de classe¹, je suis muté en Grande Kabylie. Cette région à l'est d'Alger est depuis 1954, l'un des principaux foyers de la rébellion algérienne. Après quatre années de combats, les maquisards du FLN² n'ont toujours pas rendu les armes et l'armée française doit sans cesse envoyer des renforts pour ratisser le terrain et les déloger de ces montagnes [...].

Parfois nous recevons l'ordre de partir en opération contre les maquisards. Le poste de commandement définit au préalable une zone carrée où sont censés se cacher les « terroristes ». [...]. Ceux qui se font prendre savent ce qui les attend. Les prisonniers jugés « importants » sont expédiés au quartier général pour être « interrogés » par des spécialistes du renseignement. Le menu fretin, le capitaine s'en occupe sur place. Pour cela il a fait installer une petite cabane, à l'écart. C'est là qu'ils sont questionnés et souvent torturés pour les faire parler.

Aujourd'hui encore, certains officiers, anciens de la guerre d'Algérie, continuent d'affirmer que la torture n'a pas existé. Ou qu'elle a été pratiquée mais dans des cas exceptionnels ; quand j'entends cela je bondis. Car j'affirme que la torture a été une pratique systématique. Je peux témoigner que pendant les seize mois que j'ai passé à Aït Zehal, une quinzaine de personnes, dont des femmes et des gamins, ont été humiliées, frappées ou torturées sur l'ordre des gradés. Bien sûr nos chefs ne demandent à personne de torturer. Il faut être volontaire. Au camp de Aït Zehal, le spécialiste est un sergent-chef. [...].

La majorité des appelés étaient contre ce genre de choses, mais on n'osait rien dire. C'était un sujet tabou entre nous et il n'y avait personne à qui se confier. On se rendait compte que tout cela ne menait à rien, que cette guerre était injuste et perdue d'avance, mais on ne pouvait que se taire, obéir et subir. On assistait à ça honteux. Nous n'avons pas eu le courage de crier notre désaccord. »



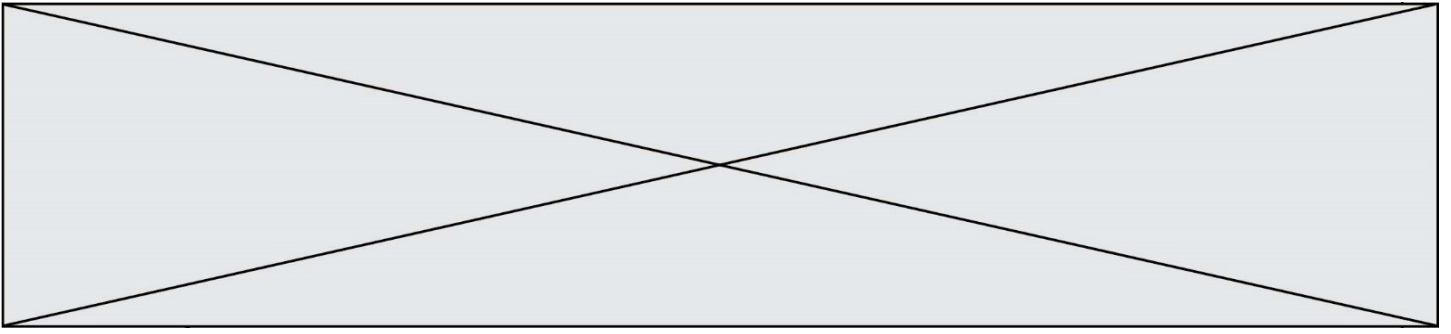
Notes :

1. Période pendant laquelle les appelés reçoivent une formation militaire.
2. Front de Libération Nationale.

Source : Témoignage recueilli par Antoine d'Abbundo, journaliste et chef adjoint du service Actualités au magazine *Pèlerin*, publié en 2004 par les éditions Bayard jeunesse.

Questions :

- 1) Présentez le document.
- 2) Expliquez la phrase soulignée à l'aide de vos connaissances.
- 3) Quel témoignage ce jeune appelé donne-t-il de l'usage de la torture par l'armée française ?
- 4) Quelles réactions cette pratique a-t-elle entraîné ? (À l'aide du document et de vos connaissances)
- 5) La guerre d'Algérie a été qualifiée de « sale guerre ». À partir du document et de vos connaissances, commentez cette affirmation.



Deneuve. Les auteures de cette tribune cautionnent la domination masculine. Je ne suis pas étonnée de voir des femmes prendre ainsi fait et cause pour leur oppresseur car c'est difficile de se libérer de siècles de conditionnements culturels. Force est de constater que toutes les femmes ne sont pas féministes : si elles l'étaient, les objectifs du féminisme auraient été atteints depuis belle lurette².

Notes :

1. RFI : Radio France Internationale.
2. Depuis très longtemps.

Source : Interview d'Yvette Roudy, ancienne ministre des Droits de la Femme de 1981 à 1986 sur Radio France internationale, publié le 08/03/2019. (Consulté le 10 septembre 2020).

Questions :

1. Présentez le contexte dans lequel se déroule l'interview d'Yvette Roudy.
2. Décrivez les combats menés par Yvette Roudy.
3. Identifiez les blocages rencontrés par les féministes.
4. Citez à l'aide du document et de vos connaissances des exemples de progrès liés à la condition des femmes avant et après l'action d'Yvette Roudy comme ministre.
5. À l'aide du document et de vos connaissances, expliquez l'évolution de la place des femmes dans la société depuis 1945.